

INFO formation & profession

Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière

28.08.2024

Champ professionnel «planification en technique du bâtiment» avec CFC, édiction

Projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage CFC Projeteur/euse en technique du bâtiment ventilation CFC Projeteur/euse en technique du bâtiment sanitaire CFC SWISSDOC 0.440.79.0, 5.440.19.0, n° 64619 SWISSDOC 0.440.80.0, 5.440.20.0, n° 64620 SWISSDOC 0.440.81.0, 5.440.21.0, n° 64621

Durée de la formation: 4 ans

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation, mesures d'accompagnement y comprises

L'ordonnance sur la formation professionnelle a été révisée comme suit:

Audition: 15 novembre 2023

Édiction: 6 août 2024

Entrée en vigueur: 1er janvier 2025

Procédure de qualification, certificat et titre:

1er janvier 2029

Cette ordonnance sur la formation professionnelle initiale remplace l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale dans les professions avec CFC du champ professionnel «planification en technique du bâtiment» du 6 octobre 2009 (64616, 64617, 64618).

Le plan de la formation sera disponible sur le site internet de suissetec www.suissetec.ch et sous www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.

La version imprimée de l'ordonnance de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, www.publicationsfederales.admin.ch et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI www.sefri.admin.ch.